



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Canada
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, Canada
K1A 0K2

JAN 27 2012

M. Kevin Page
Directeur parlementaire du budget
Ottawa (ON) K1A 0A9

Objet : Demande de renseignements n° IR0060 du directeur parlementaire du budget

Cher M. Page,

Je réponds par la présente à votre lettre du 13 décembre 2011 dans laquelle vous demandiez des renseignements de notre Ministère concernant l'estimation des coûts préparée suite aux changements proposés par le Projet de loi C-215 – *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* (suppression de la déduction sur la pension).

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est le principal organisme de réglementation et de supervision des régimes de pension des institutions réglementées par le gouvernement fédéral, des compagnies d'assurance et des régimes privés réglementés par le gouvernement fédéral. Le Bureau de l'actuaire en chef, qui fait partie du BSIF, assure les services d'actuariat au sein du gouvernement du Canada

L'estimation de coûts fournis par notre Ministère en ce qui concerne la suppression de la disposition sur l'intégration de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* reposait sur des renseignements provenant du BSIF. La lettre applicable du BSIF ci-jointe, datant du 10 novembre 2011, décrit ses conclusions et explique sa méthodologie de validation. Les données sur la population, fondées sur des téléchargements périodiques du ministère de la Défense nationale et de TPSGC portant sur les militaires en service actif, les rentiers et les survivants, ainsi que sur des hypothèses économiques et démographiques ayant servi à préparer l'estimation, sont les mêmes que celles dont s'est servi le BSIF lorsqu'il a rédigé le rapport actuariel des Forces canadiennes en date du 31 mars 2010. Des descriptions détaillées de la méthodologie, des hypothèses et des données figurent dans le rapport actuariel de 2010. Vous trouverez une copie papier en pièce-jointe ou électroniquement en visitant le site Web du BSIF, à l'adresse suivante :

http://www.osfi-bsif.gc.ca/app/DocRepository/l/fra/reports/oca/CFR10_f.pdf.

Canada

On peut obtenir les données brutes dont s'est servi le BSIF par l'entremise de celui-ci.
La personne-ressource M. Michel Rapin, peut être contacté au 613-990-7971.

Je suis convaincu que l'information ci-jointe répond à votre demande. N'hésitez pas à
communiquer avec moi si vous désirez plus amples renseignements.

Original signed by
ROBERT FONBERG
a signé l'original

Robert Fonberg

Pièces jointes : 2